

PROCES-VERBAL DU VENDREDI 25 JANVIER 2013

CONVOCATION DU 15 JANVIER 2013

Étaient présents: Mmes et Mrs les conseillers municipaux:

Marie Martine LAURENT, Catherine POLMAN, Aurélia RIPOCHE, Christine PERONNE

Christian VIMPERE, Patrick PIVETEAU, Marcel PRECIGOUT, Pascal RIVET, Raymond BENITO, Pierre BAJOR, Philippe LATASTE.

Secrétaire de séance: M. Patrick PIVETEAU

1-LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18 DECEMBRE 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2-P.A.V.E. & E.R.P.

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le diagnostic de l'accessibilité aux établissements recevant du public établi sous Maîtrise d'ouvrage du Pays Horte et Tardoire. La réglementation en vigueur indique comme échéance pour la fin de ces travaux le 1^{er} janvier 2015. Le coût estimatif des travaux (voirie et bâtiments communaux) est évalué à 318 265 € TTC. Le Conseil Municipal prend note de ce rapport. En raison du montant des travaux préconisés, le Conseil Municipal a conscience que les Budgets communaux annuels à venir ne pourront pas supporter une telle dépense. Des priorités devront être choisies.

3-COLUMBARIUM

Le cimetière paysager est doté d'un columbarium. M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal un devis de la SARL DUPE du 10 janvier 2013 pour l'achat de six plaques pour inscription funéraire: 62,43 € TTC. Après débat et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise l'achat de ces plaques.

L'inscription funéraire sur la plaque sera libre et à la charge de la famille. Après débat et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de passer le prix de la concession de 610 € à 630 €.

4- BIBLIOTHEQUE

M. le Maire présente et commente la convention de mise à disposition de la bibliothèque à l'association RECREAGRIS dans le cadre de ses activités. Cette convention a été établie en concertation avec l'Association.

M. le Maire présente et commente le Guide de l'utilisateur de la bibliothèque (horaires, modalités d'inscription, cotisation, conditions de prêt et accès Internet).

Après débat et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la convention et le guide présentés.

5-CREATION DE REGIE

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir une régie de recettes pour l'encaissement des adhésions à la bibliothèque, remboursement de livres abimés ou perdus etc.

Après débat et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la création de cette régie de recettes dans les conditions énoncées.

6- RENTREE SCOLAIRE 2013 (Réforme rythme scolaire)

M. le Maire donne un compte-rendu de la réunion d'information et de concertation sur la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire qui s'est déroulée au Centre Universitaire le 24 janvier 2013 à l'initiative de M. le Directeur académique.

Les acteurs du R.P.I. Agris-La Rochette (Enseignants, Municipalités, SIVOS et Association des Parents d'élèves) se réuniront le 1^{er} février pour évoquer ce dossier.

7-REGLEMENT INTERIEUR - PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire rappelle que la commune n'est pas dotée d'un règlement intérieur applicable par les Agents communaux. Une commission est créée afin d'élaborer ce(s) règlement(s): Mmes RIPOCHE et POLMAN et M. PIVETEAU

8-BUDGET 2013

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que le vote du Budget 2013 est fixé au lundi 25 mars 2013 à 14 h. Il remet à l'assemblée, pour information, le suivi des Investissements programmés au budget 2012.

9-INAUGURATION BIBLIOTHEQUE

M. le Maire présente et commente trois devis. Le Conseil Municipal regrette que les devis ne soient pas établis sur les mêmes bases.

Après débat et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte, à la majorité, le devis «Le Casque d'Or» pour un montant de 1275 € TTC.

10-DEVIS

M. le Maire présente et commente des devis pour la réfection de la toiture du logement communal «Le Presbytère»:

- Ets Denis ZEFNER pour un montant de 14 865,51 € TTC
- SARL VIAUD Fils pour un montant de 13 027,46 € TTC

M. le Maire présente et commente des devis pour la réfection de la toiture du Multiple-rural:

- Ets Denis ZEFNER pour un montant de 7 554,20 € TTC
- SARL VIAUD Fils pour un montant de 6 826,60 € TTC

Ces devis seront présentés au budget Investissement 2013.

11-ASSOCIATION B.M.P.

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal un courrier de l'association Balades, Motos, Passion daté du 18 janvier 2013. L'Association présente son programme d'animation pour le prochain BRIC à BRAC et sollicite une subvention exceptionnelle de 300 € pour une participation de la commune au frais d'organisation de leur salon de la moto.

Après débat et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association B.M.P.

12-LAGUNES

M. le Maire présente et commente la convention CG16/Commune relative à la mission d'assistance technique apportée par le Département dans le domaine de l'eau (assainissement collectif). La durée de la convention est de 2 ans, 2013-2014.

Après débat et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention présentée.

12-INFOS

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal un courrier du 21 janvier 2013 de Mme Mandy TARDIEU qui sollicite un créneau horaire le lundi matin à la bibliothèque pour un groupe d'aides maternelles accompagnées des enfants. Le but de la démarche est l'éveil vers les livres, la lecture, la sociabilisation des enfants confiés.

A l'unanimité le Conseil Municipal accueille favorablement cette initiative. Une cotisation de 10 € sera demandée pour le groupe d'aides maternelles.

Prochain Conseil, **le vendredi 1 mars 2013** à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

